

Des siècles de suspicion sur le chômeur et la chômeuse¹

PAR FLORENCE LORIAUX, CARHOP

Les dernières manifestations organisées récemment par les comités de chômeurs pour dénoncer la chasse aux sorcières qui leur est menée, et les outils conçus pour déconstruire les discours «anti-chômeurs»² nous rappellent que, depuis toujours, dans les sociétés qui conçoivent le travail comme un devoir moral engageant la responsabilité individuelle de chacun, l'absence ou le manque de travail rend suspect. Force est de constater que les représentations stigmatisantes ont la vie dure: profiteur, fainéant, incapable, paresseux voire dangereux... telles sont quelques-unes des caractéristiques que les sociétés répercutent ainsi à l'encontre des chômeurs depuis des siècles, nourrissant ainsi l'imaginaire collectif de la vision d'un chômeur profiteur³.

Les situations d'absence de travail sont ainsi assimilées à des défauts individuels et à la volonté chez un certain nombre de personnes de ne pas exercer d'activité par paresse ou fainéantise. À travers l'histoire, dans la volonté des États à traiter le chômage via différents mécanismes (surveillance, enfermement, correction, remise au travail, activation, visites domiciliaires...), on s'aperçoit très vite que le chômeur est, très souvent, présenté comme étant responsable de sa situation sans que ne soient réellement mises en cause les raisons socio-économiques provoquant le chômage. Les

préjugés véhiculés contribuent, d'une certaine manière, à justifier la mise en place de politiques ou à conforter ces dernières. On constate aussi également que «chaque fois que le chômage augmente, le discours de culpabilisation des chômeurs augmente en conséquence»⁴. Si les chômeurs ne sont pas tous égaux devant la loi, ils ne le sont pas non plus devant la discrimination. Les facteurs habituels de différenciation sociale participent à des traitements différentiels des chômeurs selon le sexe, l'âge et la nationalité de sorte qu'il faut tenir compte de ces caractéristiques pour apprécier la situation des chômeurs, les stéréotypes qui les désignent et les discriminations dont ils sont victimes. Les femmes⁵, les étrangers, les jeunes et les vieux sont ainsi particulièrement visés.

Un retour sur le passé fait apparaître les expressions diverses qu'a prises la suspicion à l'égard des chômeurs. Ainsi, dès le XIV^e siècle, face à l'augmentation du nombre d'indigents, la lutte contre les individus pauvres et sans-travail, représentant du fait de leur grande mobilité un danger pour l'organisation sociale, se met en place. Parce que le terme «chômeur» n'existe pas encore, on les désigne comme les sans-travail, les sans-ouvrage, les vagabonds, les indigents, les misérables, bref, ceux qui ne possèdent rien. Le concept d'inutilité publique hérité de l'Antiquité reprend vigueur dans une société qui découvre le capitalisme et se formule dans des expressions stéréotypées comme «inutile au monde», «inutile à la chose publique». Un appareil législatif se met ainsi en place dans les États européens associant chômage et vagabondage. Avec le XVI^e siècle,

apparaissent les premières théories de gestion de la situation nécessitant l'intervention de l'État. L'enfermement devient un des moyens de lutter contre le chômage en exerçant à la fois une étroite surveillance des individus et en remettant «le poids inutile de la terre», c'est-à-dire les valides oisifs, au travail forcé. Au-delà de la portée punitive et de la perspective morale de donner à l'individu des moyens de s'intégrer dans la société via le travail, les institutions qui naissent, jouent un rôle économique de régulation en période de chômage et diminuent les risques de révoltes en période d'expansion. La mission est également sécuritaire car il s'agit de défendre l'ordre public qu'un trop grand nombre d'inactifs pourrait perturber. Le concept de chômeur inapte est donc déjà en place et le «grand renfermement» devient la solution préconisée par tous les États européens pour résoudre la crise des XVII^e et XVIII^e siècles.

Bien qu'il y ait une prise de conscience du rapport existant entre l'absence de travail, l'émergence de la misère et le chômage, c'est toujours l'oisiveté, mère de tous les vices, qui est mise en exergue. Le XIX^e siècle ne se montre guère différent dans son approche du chômage car la classe ouvrière, née avec la révolution industrielle, hérite de la mésestime pesant sur les pauvres et les délinquants⁶.

La maturation des esprits et la révolution des idées sociales permettent l'émergence progressive, à la fin du XIX^e siècle, d'une nouvelle vision du travail et, par le fait même, d'une nouvelle vision du chômage. L'apparition de la classe ouvrière dans une société industrielle et l'émergence des syndicats vont permettre de revoir la notion de désœuvrement involontaire liée à l'absence de travail et d'associer le chômeur au criminel. L'originalité réside dans un transfert des causes de la pauvreté et du chômage qui passent de la tête du travailleur au mode d'organisation de l'industrie et du marché du travail. Le chômeur n'est plus un pauvre responsable de sa pauvreté mais un travailleur sans emploi et le chômage, un chômage involontaire dont il faut s'atteler à identifier les causes bien différentes de celles, de nature individuelle, habituellement imputées à la pauvreté. Longtemps traité par l'assistance, le chômage commence à être perçu comme un risque assu-



© REPORTAGE PHOTO & 86

nable. Mais, malgré les nouvelles théories économiques, la montée en puissance des syndicats et l'analyse scientifique qui corrobore ce discours, la lecture des différents discours (politique, économique, syndical, militant, etc.) montre que se perpétue, malgré tout, un discours moralisateur. Après ces percées d'idées novatrices d'une conception plus favorable au chômeur, on aurait pu penser que ce courant d'idées allait perdurer et même se renforcer. Or, il n'en est rien car la Première Guerre mondiale remet à l'honneur les vieux préjugés. Dès 1915, l'occupant allemand déconstruit l'image du chômeur, résistant qui refuse de travailler pour l'ennemi. Les Allemands n'hésitent pas à orchestrer des campagnes de presse hostiles aux chômeurs avec la même litanie des défauts traditionnels qui leur sont reprochés. Le même discours sera reproduit durant la Seconde Guerre mondiale.

La réflexion sur la mise en place d'une assurance-chômage obligatoire est mise à mal durant l'Entre-deux-guerres. Cette période a cristallisé tous les préjugés prononcés à l'encontre des chômeurs, quels que soient leur âge, leur sexe, leur origine ou leur secteur professionnel. Alors que la grande crise des années 1930 provoque un chômage de masse d'une intensité rarement observée, une presse mal intentionnée n'hésite pas à reprendre les slogans éculés présentant les chômeurs comme des «profiteurs du système».

Bien que de nombreuses études apportent des preuves de la dégradation des conditions de vie de la population,

en général, et des chômeurs, en particulier, «l'état de besoin» est réactivé. Désormais, les allocations ne sont versées aux chômeurs que si ses ressources sont insuffisantes pour couvrir les besoins du ménage. Les exclusions se multiplient tandis que les pouvoirs spéciaux accordés au gouvernement établissent de nouvelles mesures en matière de chômage: le stage est porté de 6 mois à un an pour les jeunes voulant être admis aux allocations de chômage; les femmes mariées, chômeuses complètes, sont totalement exclues du chômage tandis que les travailleurs étrangers sont contingentés⁷.

Après la Seconde Guerre mondiale, la période de plein emploi, qui caractérise les Trente Glorieuses, fait baisser un certain temps la pression sur les chômeurs, malgré la hausse du chômage du début des années 1950 qui focalise la stigmatisation plus particulièrement sur les femmes et sur les jeunes. Le répit est toutefois de courte durée car les crises économiques qui accompagnent la fin du XX^e siècle mettent en exergue les critiques qui s'étaient légèrement estompées. Aujourd'hui, alors que les crises structurelles de l'emploi ne cessent de se succéder depuis plusieurs décennies, il semble qu'on ait perdu de vue le formidable progrès social mis en place au lendemain du second conflit mondial en fondant une protection sociale solidaire dans laquelle la lutte contre le chômage est assurée par une assurance garantissant un revenu de remplacement en cas de perte d'emploi. En même temps, les fondateurs de ce système manifestaient clairement que le chômage était un problème collectif lié à l'organisation des économies et non plus un problème individuel attaché à l'imprévoyance. C'est pourtant ce constat qui est remis en question de nos jours par un formidable retour en arrière motivé par les théories néo-libérales qui ramènent la responsabilité de l'individu au cœur du débat. Dorénavant, il appartient au chômeur de multiplier les initiatives personnelles pour assurer, lui-même, son insertion sur le marché du travail, sous peine d'être sanctionné et de perdre ses allocations de chômage.

La logique de l'assistance a donc été subrepticement réinjectée au cœur du dispositif de Sécurité sociale puisque, pour des milliers de chômeurs et de chômeuses exclus du système de l'as-

surance lors de la mise en place des nouvelles politiques d'activation, le dernier filet de protection sera dorénavant l'assistance via les CPAS dont on oublie parfois qu'elle n'est malheureusement pas automatique puisqu'elle dépend d'une évaluation de «l'état de besoin» du bénéficiaire. Cette situation ouvre donc un nouveau champ de luttes aux mouvements sociaux qui considèrent que la solidarité reste le dernier rempart pour la défense de nos démocraties menacées par les dérives du néo-libéralisme. ■

1. Pour en savoir plus: LORIAUX, Florence (sous la dir.), *Le chômeur suspect. Histoire d'une stigmatisation*, Bruxelles, Carhop-Crisp, 2015.
2. CSEF, *S'il vous plaît, dessine-moi un demandeur d'emploi*, Mouscron, 2015; *Manuel citoyen pour ne plus se laisser diriger par les préjugés anti-chômeurs en 4 étapes et 10 leçons*, Travailleurs sans emploi de la CSC, 2015.
3. «Tous des glandeurs»: campagne de sensibilisation menée par les Équipes populaires en partenariat avec le PAC, en septembre 2013, contre les discours de stigmatisation, notamment, des chômeurs. Le Carhop a collaboré au journal de campagne.
4. *La figure du chômeur est une construction imaginaire: Entretien avec Renaud Tarlet* par JF H. I le 22 juillet 2006. www.lebouffon.org/spip.php?article165
5. Sur la situation particulière des femmes, lire COENEN, Marie-Thérèse, «L'assurance-chômage: deux poids, deux mesures», *Les Cahiers de la Fondation*, n°45, 2012, pp. 57-64.
6. NEUVILLE Jean, *La condition ouvrière au XIX^e siècle*, tome 2: *L'ouvrier suspect*, Bruxelles, EVO, 1980, pages liminaires.
7. CARHOP, *Histoire d'un acquis: l'allocation de chômage*, Bruxelles, CARHOP-FEC, 1986

